

**PROVINCE DE QUÉBEC, LE 6 MARS 2017  
MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE-LEPAGE.**

Lundi, le six (6) mars 2017 se tenait à 20h00 au Centre municipal, l'assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Joseph-de-Lepage.

Étaient présents, monsieur Réginald Morissette, maire, messieurs les conseillers suivants : Ghislain Vignola, Magella Roussel et Jasmin Couturier et madame la conseillère suivante : Myriam St-Laurent. Sont absents monsieur Alain Thibault et madame Johanne Morissette

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Madame Tammy Caron, directrice générale et sec.-trés. était aussi présente.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
M. Le Maire ouvre la séance par la prière.
2. **2017-030** **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**  
Il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il est proposé par Madame Myriam St-Laurent et appuyé par Monsieur Ghislain Vignola en laissant l'item «Affaires nouvelles » ouvert.
3. **2017-031** **LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**  
Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu leur copie des procès-verbaux de la séance du 6 février 2017 avant la séance, la directrice est dispensée de la lecture. Il est proposé par Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolu à l'unanimité, d'adopter les procès-verbaux des séances tels que présentés.
4. **2017-032** **ACCEPTATION DES COMPTES**  
Il est proposé par Monsieur Ghislain Vignola et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu unanimement l'acceptation des comptes du mois et les documents relatifs aux contrôles administratifs. Le montant des comptes est 55 204.96 \$ pour le 2731

**LISTE DES COMPTES DU MOIS**

ALAIN THIBAUT	FRAIS DÉPLACEMENT FÉV CCU	2017-01	C1700950	20,00
ANDRÉ HUDON	CONCIERGERIE FÉVRIER 2017	553407	C1700937	168,75
BERNARD & GAUDREAU	ARPENTAGE RUE ROY	NB2037	C1700938	1 459,23
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	INTÉRÊT 2E FINANCEMENT	FÉV 2017	C1700931	16 295,18
CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L. AVOCAT	7 AU 18 JANV DOSSIER RUE ROY	37269	C1700939	241,91
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	FOURNITURE ÉLECTRICE CLEP	FCK0117156	C1700940	6,14
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	FOURNITURE CLEP PLASTRAGE	FCK0117106	C1700940	21,20
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	CLÉ S. MUNI	FCK0118355	C1700940	11,73
CENTRE DE RÉNOVATION DE LA MITIS SENC	CLÉ CLEP.	FCK0118366	C1700940	6,87
COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	SOUTIEN TECHNIQ ANNUEL 2017	CRF1700263	C1700932	2 753,65
CRSPB DU BAS-SAINT-LAURENT	COTISATION ANNUEL 2017- 2018	2017-2018	C1700933	2 518,30
DANIEL CARON	LOCATION OUTILS	32-2017	C1700941	540,00
DENIS OUELLET	FRAIS DÉPLACEMENT FÉV CCU	2017-1	C1700951	20,00
LES ENTREPRISES E. NORMAND INC.	2er VERS. HIVER 2016-2017	71186	C1700934	19 162,50
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	COLLECTE FÉVRIER 2017	96754	C1700942	1 984,52
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC LUM RUE JANVIER 2017	665801529834	L1700011	138,76
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC 2207 RTE 132	683801466702	L1700011	35,65
HYDRO-QUÉBEC	ÉLEC S. MUNI	614501831403	L1700011	721,91
IMPRESSION NOUVELLE IMAGE INC.	ENVELOPPE	246501	C1700943	97,73
IMPRESSION NOUVELLE IMAGE INC.	FOURNITURE PAPIER	246756	C1700943	28,50
IMPRESSION NOUVELLE IMAGE INC.	AGRAFFE STYLO	247132	C1700943	42,93
JEAN BÉLANGER	FRAIS DÉPLACEMENT FÉV CCU	2017-1	C1700952	20,00
DÉNEIGEMENT JOCELYN OUELLET	DÉNEIGEMENTN FÉV C.LEP	2975	C1700953	231,79

INC. S	DÉNEIGEMENT JOCELYN OUELLET	DÉNEIGEMENT BORNE	2976	C1700953	317,85
INC. F	DÉNEIGEMENT JOCELYN OUELLET	FONTAINE			
INC. V	DÉNEIGEMENT JOCELYN OUELLET	DÉNEIGEMENT S. MUNICFÉV	2978	C1700953	270,88
INC. R	LES SERVICES KOPILAB	CONTRATSERVICE1-12-16AU1-03-17	200192	C1700944	217,78
INC. T	LABORATOIRE BSL	ANALYSE LABO	62733	C1700945	111,03
INC. E	LES NOYAIRES MICHAUD	HON. ACHAT 52,RUE DU LAC	45710	M1700935	985,02
INC. R	CHARBONNEAU HEPPELL	HON. 2250, RUE PRINCIPALE	45709	M1700936	832,43
INC. R	LES NOYAIRES MICHAUD				
INC. R	CHARBONNEAU HEPPELL				
INC. R	MICHEL CLAVEAU	FRAIS DÉPLACEMENT FÉV	2017-1	C1700954	20,00
INC. R	MRC DE LA MITIS	CCU			
INC. R	PETITE CAISSE, TAMMY CARON, DG-SEC-TRS	CONTRIBUTION FQM Q-PART	33707	C1700946	946,83
INC. R	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	FOURNITURE PILE MÉDIA	FÉVRIER 2017	C1700947	83,16
INC. R	REVENU QUÉBEC	POSTE			
INC. R	RENÉ DAGENAIS	REMISE FÉDÉRAL FÉVRIER	FÉVR 2017	L1700012	341,82
INC. R	RENOVATION JOHNNY PINEAULT INC.	2017			
INC. R	SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	REMISE FÉVRIER 2017	FÉVRIER 2017	L1700013	1 012,47
INC. R	TELUS QUÉBEC	FRAIS DÉPLACEMENT FEV	2017-01	C1700955	20,00
INC. R	ULTRAMAR	CCU			
INC. R	VISA AFFAIRES DESJARDINS	HON. PROF ARPENTAGE	NB2018	C1700948	1 334,75
INC. R	VISA AFFAIRES DESJARDINS	6012250			
INC. R	VISA AFFAIRES DESJARDINS	IMMATRICULATION CAMION	49036593	L1700014	407,85
INC. R	VISA AFFAIRES DESJARDINS	SERVICE			
INC. R	VISA AFFAIRES DESJARDINS	TÉL SALLE MUNICIPALE	FÉVRIER 2017	L1700015	48,80
INC. R	VISA AFFAIRES DESJARDINS	HUILE CHAUF.	475486	C1700949	1 147,06
INC. R	VISA AFFAIRES DESJARDINS	1381.8L/0.7220\$			
INC. R	VISA AFFAIRES DESJARDINS	ESSENCE JANVIER 2017	2017-01-27	L1700016	41,03
INC. R	VISA AFFAIRES DESJARDINS	ESSENCE JANVIER 2017	2017-01-17-1	L1700016	50,02
INC. R	VISA AFFAIRES DESJARDINS	ESSENCE FÉVR 2017	2017-02-06	L1700016	45,02
INC. R	VISA AFFAIRES DESJARDINS	ESSENCE FÉV 2017	2017-02-15	L1700016	41,05
INC. R	VISA AFFAIRES DESJARDINS	TIMBRES 4 ROUL	2017-02-22	L1700016	390,92
INC. R	VISA AFFAIRES DESJARDINS	CAISSE D'EAU	2017-01-03	L1700016	11,94
					55 204.96\$

## BILAN DU MOIS FÉVRIER

Salaires nets : 3 employés	3 208.36\$
<b>Total des factures :</b>	<b>55 204.96 \$</b>
<b>totaux salaires et compte du mois :</b>	<b>58 413.32 \$</b>
Chèque manuel et en ligne déjà payé (L-M)	45 834.32 \$
<b>Salaires payés :</b>	<b>3 208.36 \$</b>
<b>Reste à payer :</b>	<b>9 370.64 \$</b>
Solde des comptes :	
no : 2731	374 913.27 \$
3 MARS 2017	no : 2731 mc dispo 118 981.54 \$
	no : 91550 75 000.00 \$
	no : 91550 mc dispo 171 297.00 \$

5. **CORRESPONDANCE**
6. **2017-033** **AUTORISATION DE PAIEMENT ENT. E NORMAND INC.**  
**3<sup>ER</sup> VERSEMENT ENTRETIEN CHEMIN D'HIVER**  
 Sur proposition de Monsieur Magella Roussel et appuyé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement du 3<sup>e</sup> versement pour l'entretien des chemins d'hiver 2016-2017 à l'Entreprise E. Normand inc. pour la facture #71254 au montant de 19 162.50\$ taxe incluse.
7. **2017-034** **AUTORISATION DE PAIEMENT- MRC-QUOTE-PART 1<sup>ER</sup> VERSEMENT**  
 Sur proposition de Monsieur Ghislain Vignola et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la facture #33741 pour le 1<sup>er</sup> versement de la Quote-Part à la MRC de la Mitis au montant de 26 876.07\$.
8. **2017-035** **AUTORISATION DE PAIEMENT- GROUPE ULTIMA ASSURANCE**  
 Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de

St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement de la cotisation des assurances pour l'année 2017 au montant de 5 404.00\$.

9. 2017-036

**AUTORISATION DE PAIEMENT- LES PAVAGES LAURENTIENS INC.**

Sur proposition de Madame Myriam St-Laurent et appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise le paiement d'une partie de la retenue au montant de 4 410.65\$ à l'entreprise Les pavages Laurentiens inc.

10. 2017-037

**PERMIS D'INTERVENTION ET DE VOIE – ANNÉE 2017**

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

POUR CES RAISONS;

Il est proposé par Monsieur Jasmin Couturier et appuyé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2017 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise Monsieur Réginald Morissette, maire à signer lesdits permis d'intervention.

11. 2017-

**DÉPÔT LISTE ARRÉRAGE TAXE 2015**

Mention : La directrice dépose la liste des arrérages de taxes 2015 au conseil.

12. 2017-038

**VENTE POUR TAXE**

Après la présentation de la liste des comptes à être vendu pour taxes impayées.

Sur proposition de Monsieur Jasmin Couturier appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise la directrice générale à faire parvenir la liste à la MRC de la Mitis, si non payée le 16 mars 2017.

13. 2017-039

**REPRÉSENTANT VENTE POUR TAXE**

Sur proposition de Madame Myriam St-Laurent appuyé par Monsieur Ghislain Vignola et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage nomme M. Réginald Morissette maire comme représentant lors de la vente pour taxe le 8 juin à 10h.

14. 2017-040

**AVRIL EST LE MOIS DE LA JONQUILLE**

CONSIDÉRANT QU'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie saine et des politiques qui protègent le public ;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JASMIN COUTURIER

APPUYÉ PAR MYRIAM ST-LAURENT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

15. 2017-041

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT TAXES**

Sur proposition de Madame Myriam St-Laurent et appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage autorise suite à la demande de faire le remboursement pour les matricules suivants 5879-17-7736 (83.33\$) / 5779-75-5436 (19.69\$) / 5880-74-4077 (16.58\$)/ au montant de 119.60\$.

16. 2017-042

**DEMANDE DE DRAINAGE COURS D'EAU**

Sur proposition de Monsieur Magella Roussel et appuyé par Madame Myriam St-Laurent et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage fait la demande à la MRC de la Mitis pour la réalisation de travaux du cours d'eau Élisé Dionne et ses branches situées dans le rang 5 Ouest, et mandate le service de génie de la MRC de La Mitis à la confection de plan et devis et la réalisation de tout document concernant ce cours d'eau. La municipalité assumera en totalité les frais assujettis à ce dossier.

17. 2017-043

**ARPENTAGE-RUE ROY- PARTIE MUNICIPALITÉ**

Sur proposition de Monsieur Magella Roussel et appuyé par Monsieur Ghislain Vignola et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage mandate Nelson Banville, arpenteur géomètre pour procéder à la confection du plan cadastral pour partie sur la propriété de la municipalité (cadastre 4 371 433) afin de rendre conforme la rue Roy. Par la même résolution, sont nommés comme signataires M. Réginald Morissette, maire et Mme Tammy Caron, dg sec-très. à signer les documents requis au nom et pour la municipalité de St-Joseph-de-Lepage.

18. 2017-044

**SUBVENTION-AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

Sur proposition de Madame Myriam St-Laurent appuyé par Monsieur Magella Roussel et résolu à l'unanimité, le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang 4 Ouest et dans le rang 6 pour un montant subventionné de 28 000\$, conformément par le Ministre des Transports. Le conseil affirme que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification est constitué. Les travaux d'amélioration du rang 4 Ouest et du rang 6, comprennent le revêtement mécanisé de la chaussée, amélioration de l'accise

du chemin et drainage et profilage de fossé, qui ont engagé des dépenses totalisant 91 510.07\$ la TPS n'étant pas compté puisqu'elle est remboursable.

19.

**AFFAIRES NOUVELLES :**

**2017-045**

**DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une demande de modification du règlement de zonage règlement 2015-01 concernant les activités de camping;

**ATTENDU QUE** la municipalité à déposer la demande au comité de consultation d'urbanisme;

**ATTENDU QUE** le comité c'est réuni mercredi le 1<sup>er</sup> mars pour délibérer;

**ATTENDU QUE** nous avons reçu le compte-rendu du comité et que les membres recommandent de ne pas modifier le règlement de zonage;

**PAR CONSÉQUENT :**

Il est proposé de Monsieur Ghislain Vignola appuyé par Monsieur Jasmin Couturier et résolu à l'unanimité, le conseil de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage ne modifie pas le règlement de zonage.

20.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

20. **2017-046**

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est proposé par Monsieur Magella Roussel, la fermeture de l'assemblée à 21h20.

Je, Réginald Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
**Réginald Morissette, maire**

\_\_\_\_\_  
**Tammy Caron, dir.-gén.sec.-trés.**